

**CDAS du Doubs du 02 Avril 2015****L'Action Sociale, ce n'est pas que l'arbre de Noël !  
C'est avant tout un service d'accompagnement Social à destination des agents, de leurs familles et des retraités****1 – Nouvelle composition du CDAS 25**

Suite aux élections professionnelles du 4 décembre 2014, les sièges dévolus aux organisations syndicales sont au nombre de 6 réparties équitablement entre les 3 organisations représentées à savoir : 2 sièges pour Solidaires, 2 pour la CGT et 2 pour FO. Il est prévu qu'un nouveau règlement intérieur soit adopté par les nouveaux CDAS, mais le groupe de travail du CNAS n'ayant encore pas finalisé le règlement intérieur type, c'est donc sur la base de celui de 2012 que le présent CDAS s'est tenu.

Les représentants de Solidaires Finances précisent que le projet de Règlement élaboré lors du GT CNAS du 05 mars 2015 prévoit le remplacement du PV de séance par un compte rendu. Ils rappellent l'attachement de Solidaires Finances à ce que les débats du CDAS soient retranscrits sur un document qui retrace fidèlement le déroulement de la séance et qui soit signé conjointement par les OS et les représentants de l'administration. Ils insistent également sur la nécessité de rappeler à tous (directions et agents) que contrairement aux idées reçues et propagées, le CDAS n'est pas simplement un lieu où l'on parle de l'arbre de Noël mais en réalité une instance de décision indispensable et au service des agents pour les aider et les accompagner lors des éventuels écueils tant familiaux, personnels et financiers qu'ils peuvent rencontrer tout au long de leur vie professionnelle. Le Président confirme également son attachement à ces points importants.

**2 – Les orientations Ministérielles 2015**

Le Président nous a précisé ces orientations de façon détaillée. Nous en avons retenu pour vous les grandes lignes suivantes :

- Le budget d'action sociale du Doubs voit son montant réduit de 2 000 euros par rapport à 2014 soit une baisse d'environ 5%.
- Comme dans tous les services des Finances, la politique de réduction des emplois s'exercera dans les délégations locales. Dans le Doubs, il semblerait que l'on ne soit pas concerné pour 2015. Pour 2016, rien n'est encore déterminé. Mais dans notre département, nous craignons fort que le départ en retraite au cours du dernier semestre 2015 de l'une des assistantes de service social soit une opportunité de suppression de poste pour la Direction Générale.
- Concernant la restauration, il est à noter le maintien en province du montant de 5,60 euros restant à la charge de l'agent, et la réévaluation de 20 % de la valeur faciale du titre restaurant qui passera de 5 à 6 euros. Solidaires Finances déplore le montant insuffisant de cette revalorisation (seulement 1 euro de progression en 7 ans, sachant que la moitié du titre restaurant est à la charge de l'agent et que dans le privé, sa valeur est largement supérieure avec une participation de l'employeur plus importante). Nos représentants se sont aussi inquiétés de l'offre jugée insuffisante en matière de restauration collective à Besançon depuis la disparition du RIA rue de Dole. Actuellement, un groupe de travail est constitué auprès de la Préfecture mais le dossier semble en stand-by. Affaire à suivre.
- Actions de convivialité : Les représentants de Solidaires Finances relayés par ceux de la CGT revendiquent la nécessité du maintien de ces actions de convivialité et dénoncent l'hypocrisie du secrétariat général qui d'une part prône les actions de convivialités et d'autre part préconise l'abandon de la distribution de cadeaux lors des arbres de Noël en prétextant les risques liés à la manutention des jouets. Nos représentants pensent que le but premier n'est pas de se soucier des risques encourus par les agents des délégations départementales mais bel et bien d'utiliser cet argument pour réduire leur charge de travail et dans la foulée, procéder aux réductions d'emplois qu'elle envisage. À notre demande, le Président a réaffirmé son attachement au maintien des actions de convivialité et plus particulièrement le maintien de l'organisation des arbres de Noël sans généraliser la remise de chèque cadeaux aux enfants au détriment de jouets et cadeaux divers.

### **3 - Compte rendu de l'activité de l'assistante de Service Social :**

Madame Rachida Grandvoinet, Assistante de Service Social nous a présenté son rapport d'activité. Elle nous a précisé que depuis 08/2014 elle a repris le suivi des agents de la cité administrative de Chamars exercé auparavant par l'AS d'une autre administration. Les problématiques et la fréquence des personnes suivies en 2014 sont essentiellement liées au vieillissement de la population et à la dégradation des conditions de travail, la majorité des entretiens ayant concerné des agents issus des catégories B et C. Elle a effectué 35 visites de postes et assuré 45 permanences. Les problématiques abordées concernent par ordre d'importance : la vie familiale, la vie professionnelle (conditions de travail), la santé et enfin le budget.

Les représentants de Solidaires Finances remercient Madame Grandvoinet pour la qualité du travail accompli au service des agents du département et s'interrogent sur la pérennité de sa mission, son contrat s'arrêtant au mois de juin 2015. Ce poste devant être pourvu par voie de concours à la date du 1<sup>er</sup> septembre 2015, elle précise qu'elle passera ce concours en vue de postuler à sa propre succession.

### **4 - Compte rendu annuel de l'activité de la délégation Départementale d'action Sociale :**

Le poste repas avec 41738 repas servis au niveau des restaurants inter entreprises et conventionnés représente une grosse part du budget départemental. Il est noté une baisse du nombre des titres restaurant s'expliquant par la baisse des effectifs, la disparition de la DRIRE et la fermeture de certaines trésoreries et services. Les prêts et aides sollicités concernent en majorité l'amélioration de l'habitat. Les inscriptions pour les vacances familles et colonies de vacances sont en baisse (moins d'enfants, garde partagée, recours aux grand-parents, problèmes financiers...).

### **5- Utilisation des Crédits d'actions locales 2015 :**

Les propositions d'utilisation des crédits 2015 ont porté essentiellement sur les points suivants :

- **Aménagement des coins repas** : le même budget qu'en 2014 est reconduit.
- **Sortie retraités** : elle vient d'avoir lieu le 24 mars au salon florissimo de Dijon et a déjà été financée. Il est évoqué la problématique de l'attrait de ce genre de manifestation qui pose un problème d'arbitrage des demandes de participation de plus en plus nombreuses du fait de l'augmentation du nombre des retraités. Une position commune, en vue de traiter ce problème, sera à l'ordre du jour d'un prochain GT.
- **Arbres de Noël 2015** : les dates de ces arbres de Noël seront : Pontarlier le 2 décembre, Bavans le 9 décembre et Besançon le 16 décembre. Etant donné la qualité de sa prestation reconnue par tous et notamment par les enfants, la même compagnie qu'en 2014 sera consultée pour un nouveau spectacle.
- **Consultations Psychologue** : le budget 2014 est reconduit. Il est rappelé que ces consultations sont ponctuelles et n'ont pas vocation à se substituer à un suivi thérapeutique.
- **Amitié Finances** : action dispensée en direction des actifs et des retraités. Elle est utile et nécessaire du point de vue de la solidarité et de l'accompagnement des personnes en souffrance. Elle sera reconduite en 2015.
- **Journées familiales** : parmi plusieurs propositions de sorties proposées, les deux suivantes ont été retenues :
  - Journée familiale en bus le 26 septembre 2015 dans le Haut-Jura (visite du musée du jouet à Moirans, déjeuner au restaurant « le regardoir » surplombant le lac de Vouglans, visité guidée de la cascade du Hérisson et visite du parc Héria). Une participation de 15 euros par adulte et 10 euros par enfant pourrait être envisagée sur une base de 100 participants.
  - Une seconde sortie, (le 28 novembre 2015 ou le 5 décembre 2015, la date restant à déterminer) est proposée au marché de Noël de Colmar. Deux bus pourraient être affrétés au départ de Pontarlier et Besançon (via Montbéliard). Une participation de 5 euros par personne est envisagée.
- **Actions de sensibilisation** : après toutes ces actions, une petite enveloppe resterait disponible. Le président propose et insiste sur la nécessité de l'utiliser en direction d'actions de sensibilisation (Handicap, audition, Sida, etc...)

L'utilisation du Budget d'Initiative Locale a été approuvée à l'unanimité selon cette répartition.

**Les représentants de Solidaires Finances au CDAS 25**

**Céline Vial - Gilles Galliot**